

# Contrat de quartier Durable

## BOCKSTAEEL

P.V. DE LA COMMISSION DE QUARTIER  
TENUE EN DATE DU

**13 janvier 2015**

**Présents :**

**Ville de Bruxelles**

**Chef de projet**  
**Région Bruxelles-Capitale**  
**Atrium**  
**Buurtspport**  
**Convivence**  
**WerkCentrale de l'Emploi**  
**Mission Locale**

Mmes DENECKER, HOORNAERT, ULLENS, VANDERHAEGHE.  
M. BETTE.  
M. SAINSARD.  
Mme BEYS.  
Mme LEJEUNE  
Mme DEWULF  
Mmes CORVISIER, COUTURIER  
Mme TEIXEIRIA  
Mme DECHÊNE

**Habitants**

Mme/M. FORTON, JACMIN, SENNESAEL, SONCK

**Excusée**

Mme l'Echevine PERSOONS.

**1. Mot de bienvenue par Sébastien Sainsard, chef de projet.**

**2. Avancement des projets au terme de la 1<sup>ère</sup> année : immobilier, infrastructure et espaces publics par Mr Sainsard – Chef de projet du Contrat de Quartier Durable.**

➤ cfr slides de la présentation.

***Pôle 1 : Intérieur d'îlot L28A***

- 1<sup>er</sup> projet d'espace public : intérieur d'îlot et parc L28A.

Une partie des terrains encore utilisés en fin 2014 sont libérés à partir du début de l'année. Des échanges sont en cours avec le propriétaire (SNCB) pour établir des conventions d'occupation des terrains. Le contexte interne (SNCB et Infrabel) en 2014 n'a pas permis d'avancer davantage. Les discussions vont s'intensifier pour l'année à venir. Des échanges et contacts sont également avancés avec Bruxelles Environnement pour convenir d'une méthodologie et d'une coordination des dossiers.

- 2<sup>ème</sup> projet immobilier : le bâtiment boulevard Emile Bockstael, n°160

Le bâtiment de l'antenne de quartier a été acquis par le CPAS, puis la partie arrière par la Ville de Bruxelles.

Côté rue : des logements et des équipements collectifs seront prévus à terme du Contrat de Quartier. Le CPAS a lancé le processus de marché public pour engager le bureau d'architecture (désignation prévue pour mars 2015).

Arrière : un plan d'aménagement à long terme est encore à définir, mais les locaux resteront au service du quartier (infrastructure et équipements de proximité). Des travaux sont en cours pour l'utilisation actuelle (électricité, plomberie, changements des murs et des portes).

Objectif : terminer tous les travaux d'ici l'été 2015 pour pouvoir lancer les réflexions sur l'aménagement à moyen terme.

- 3<sup>ème</sup> projet immobilier : pôle sports et jeunesse, boulevard Emile Bockstael n°122

L'appel à candidature des bureaux d'étude a été lancé en 2014 et 5 bureaux ont été sélectionnés pour une pré-esquisse, afin de sélectionner un bureau final en 2015. 1400m<sup>2</sup> d'équipements pour le sport et une ludothèque sont prévus ainsi que l'aménagement de la cour qui donnera accès aux espaces de parcs (projets évoqués précédemment).

- 4<sup>ème</sup> projet immobilier (projet associé) : pôle artistique et vidéo, boulevard Emile Bockstael n°88

Immeuble dont le CPAS est propriétaire, en vue de le louer à un collectif d'artistes (audiovisuels principalement). Dernière phase de chantier à faire : aménagement du rez-de-chaussée, où l'aspect collectif du projet aura lieu, avec une petite salle de cinéma prévue dans le cadre du Contrat de Quartier.

### Pôle 2 : Bockstael

- 1<sup>er</sup> projet d'espace public : place Bockstael et rue Fransman
  - Il n'est pas prévu de refaire la place, mais de l'améliorer sur certains aspects.
  - Etude du schéma directeur. Le bureau d'étude BUUR a été désigné fin 2014. La mission s'étendra sur 12 semaines : analyse diagnostique, moments de rencontres et de participation en vue de la réalisation du schéma directeur.
  - Un comité d'accompagnement sera organisé.
  - Les résultats du schéma directeur seront connus en avril.
  - Il est prévu que la Stib intervienne dans la rue Fransman avant 2017. Coordinations avec la Régie de quartier et Atrium pour pouvoir intervenir sur ce lieu dans le cadre du Contrat de Quartier.
- 2<sup>ème</sup> projet immobilier : Point vélo + Pocket Park Bd Bockstael

Au sujet du bâtiment Vandergroten, le site faisait l'objet d'un projet de « réserve » dans le programme de base, compte tenu de la procédure de P.U. en cours. Ce projet déposé par le promoteur a été abandonné au début de l'année 1. Citydev est aujourd'hui en voie d'être propriétaire du bâtiment pour y développer un projet de logements. Des rencontres avec

Citydev sont à organiser pour coordonner la programmation et les chantiers Vandergroten + Point vélo + Pocket Park.

- 3<sup>ème</sup> projet immobilier : Création d'une crèche francophone

Quelques mois d'ajustement ont été nécessaires pour lancer le projet suite à des modifications du dossier de base : changement de l'implantation (du site Laneau, vers le site Wittouck / rue Léopold I). La capacité d'accueil est également augmentée de 48 places à 60 places. La publication de l'appel à candidature du bureau d'étude est en cours.

### Pôle 3 : ancienne gare

- 1<sup>er</sup> projet immobilier : café socio-culturel à l'ancienne gare
  - Rénovation de la partie classée de l'ancienne gare et aménagements intérieurs et ouverture plus grande de ce lieu avec les habitants.
  - Incertitudes techniques quant à l'aménagement du grenier : sera envisagé avec le bureau d'étude et selon les propositions, peut-être en co-financement avec le service culture.
  - L'appel à candidatures a été lancé fin 2014. Quatre candidats ont été choisis pour proposer une pré-esquisse. Une visite des lieux aura lieu ce vendredi, puis la sélection du bureau d'étude suivra (sélection prévue mi-2015).
- 2<sup>ème</sup> projet d'espace public : abords ancienne gare, liaison cyclo-piétonne, passage Chambon.

Ces projets sont subsidiés par Beliris dans le cadre du Contrat de Quartier. Beliris prévoit une première mission d'étude de faisabilité de l'ensemble du tronçon pour la mi 2015.

### Les 5 Pocket Parks

Fin 2014 : désignation d'un bureau d'étude pour la réalisation des relevés typographiques des différents terrains. Cela nous permettra de rédiger les actes de convention d'occupation avec la SNCB pour lesquels des premiers contacts avec la SNCB et Infrabel ont été pris cette année.

Deux pocket parks ont été en activités en 2014 :

- Halte royale, où a lieu un projet de phytoremédiation (cfr . point suivant de l'ordre du jour),
- Rue Champ de l'Eglise, où se sont déroulés plusieurs activités en 2014 : formation horticulture avec la Mission locale, construction de bacs avec la Maison des Enfants...

## **3. Actions vertes en 2015, par Mr Bette, coordinateur**

### Retour sur 2014 :

- Prise de contact et réseautage,
- Potentialités et atouts « verts » du quartier,
- Se faire connaître: participer aux évènements,

- Développement de l'Antenne de quartier.

### Présentation du plan « actions vertes » en 2015

- Volet 1 : Bockstael nature

Action 1 : Végétalisation des pieds d'arbre,

Action 2 : Végétalisation des façades,

Mr Bette se baladera dans le quartier, fera un diagnostic et fera des propositions d'actions avec les habitants.

Accompagnement de l'appel à initiatives autour d'un projet nature dans le quartier, soit initié par des habitants/associations, soit pour le projet de placement d'une ruche dans le quartier.

- Volet 2 : Sensibilisation, information et formation

- Ateliers d'agriculture urbaine : compostage, jardiner de façon écologique, atelier semis ou aromatiques.
- Organisation de balades nature (1 en 2014) et 4 en 2015, sur 4 thèmes différents, avec un objectif de diversifier les publics touchés.
- Création d'un éco team : créer un plan d'action en faveur de l'environnement avec le personnel au sein de l'antenne de quartier : trier les déchets, composter, énergie, etc.
- Organisation de formations : compostage, jardinage, apiculture.
- Permanences à l'antenne de quartier : trouver de la documentation, des conseils, etc.

- Volet 3 : Gestion des pocket parks

Les activités seront organisées dans les pocket parks accessibles.

### Calendrier du plan d'action :

- cfr slide de la présentation.

#### **4. Projet de phyto-remédiation, par Stéphane Kampelmann, chercheur au Centre d'Ecologie Urbaine - ULB**

Ce projet de recherche a lieu dans le pocket park de la halte Royale, dont l'objectif est l'analyse de la dépollution des friches de manière écologique.

Le Centre d'Ecologie Urbaine mène des expériences de dépollution en utilisant des plantes qui captent des métaux lourds dans leur biomasse. Une des trois friches pour leurs expériences de plantation de fleurs de phyto-remédiation est un des pocket parks du Contrat de Quartier. A cet endroit, on observe beaucoup de diversité dans des plantes, surtout que le terrain est inaccessible et donc non utilisé.

La zone de ce pocket park est l'ancien lieu de passage des rails (aujourd'hui, les trains passent en parallèle, juste à côté). Le remblai est difficile à creuser. La qualité du sol est très pauvre et très polluée.

Lors de l'année d'étude du Contrat de Quartier, le terrain avait été analysé. Les résultats montrent la présence de nombreux éléments pollués. La conclusion avait été, à cause des dépassements des normes, que ce site ne pourra pas être utilisé pour une utilisation d'agriculture ou de potager. Le centre d'écologie urbaine pense qu'il est possible de remédier à la situation. La dépollution écologique prend du temps, mais les chiffres prouvent que c'est efficace.

Concrètement, les tests de dépollution se réalisent sur les 5 parcelles de 3m x 1m :

- défrichage (difficile avec les briquillons, remblais, etc.),
- échantillons pris dans le sol (analyse de la teneur en métaux lourds),
- plantation des plants champions en dépollution de différents types,
- puis plantation de plantes comestibles à côté des plantes de phytoremédiation, pour analyser la différence avec l'accumulation des plantes comestibles. = plantes témoins.

Compléments d'information suite aux questions de la Commission de quartier :

- La dépollution se fait sur 50cm de profondeur. Elle permet de traiter le problème sur place, sans déplacement de terre.
- Quelle temporalité pour traiter 50cm de profondeur ? Cela dépend des matières, et de la concentration de départ. Par exemple, la dépollution est réalisée déjà après une saison pour le cuivre. Le timing est de 2-3 ans maximum.

## 5. Calendrier

- cfr slide de la présentation.

## 6. Divers

- L'appel à initiatives citoyennes 2015 a été lancé en janvier. Les formulaires de candidatures sont à remettre pour le 22 février 2015.
- Lors de la précédente réunion, des membres de la Commission de quartier avaient soulevé l'idée de la création d'un blog pour communiquer sur le Contrat de Quartier. Après

analyse, Mme Ullens informe la Commission qu'il est possible de créer un blog au sujet du Contrat de Quartier, à condition d'être en mesure de pouvoir l'alimenter.

Réactions :

- un mini blog a été lancé pour communiquer au sujet du Pocket Park jardin station.
  - Le blog du journal du quartier, l'Autre, est aussi en ligne depuis quelques mois.
  - Si la communication est regroupée, elle est d'autant plus riche.
- Un membre de la commission demande quand sera réalisée la modification de programme. Elle sera réalisée en fin de l'année 2, en regroupant tous les ajustements, après analyse dans tous les avancements.

Prochaine réunion : sur invitation

La séance est levée.